

Les règles de la production sociologique

Didier Demazière

▶ **To cite this version:**

Didier Demazière. Les règles de la production sociologique. SociologieS, 2012, pp.2 - 10. 10.4000/sociologies.3804 . hal-01459049

HAL Id: hal-01459049
https://sciencespo.hal.science/hal-01459049

Submitted on 7 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Demazière

Les règles de la production sociologique

1 Dans le concert des sciences sociales la sociologie est actuellement placée dans une position difficile. Les problèmes sociaux sont légion mais la sociologie n'est guère sollicitée, encore moins écoutée. Elle est globalement déconsidérée, renvoyée du côté des sciences molles et des savoirs incertains. Dans le même temps la capacité de diagnostic et d'analyse prêtée à d'autres spécialités, comme l'économie, ne cesse de croître. Dans l'enseignement supérieur, où les savoirs sont fabriqués et transmis, le périmètre de la sociologie se réduit comme peau de chagrin. Dans l'espace public, où les connaissances sont diffusées et utilisées, la qualité de sociologue est revendiquée sans réserve et usurpée par des experts autoproclamés. Diagnostic trop rapide, unilatéral, caricatural, expéditif ? Assurément et chacun pourra citer tel contre-exemple ou penser qu'il échappe à cette baisse tendancielle du crédit sociologique. Pourtant le thème de la crise de la sociologie n'est pas une nouveauté (Gouldner, 1970). Déjà ancien, il ressurgit avec vigueur dans la période actuelle, spécialement en France où il alimente régulièrement les conversations entre collègues, dans les couloirs des colloques et congrès comme dans les bureaux des universités et des centres de recherche. Dès lors les commentaires se multiplient, sans que les points de vue exprimés convergent toujours.

2 Le diagnostic, en vue d'identifier des perspectives correctrices ou des potentialités mobilisatrices, mérite néanmoins d'être affiné. Pour le faire, on considèrera la sociologie non comme un ensemble de produits, tels que des livres et articles, mais comme une activité de production, un ensemble de pratiques orientées vers la production de connaissances sur la société. La perspective est légitime car la sociologie ne saurait être réduite à des savoirs constitués, à des œuvres publiées, à des noms plus ou moins connus. Ce qui fait la sociologie c'est l'activité de recherche, d'étude, d'enquête, d'investigation, laquelle engage une multiplicité d'opérations hautement spécialisées, de compétences particulières, de pratiques propres (Dubar, 2006a ; Latour, 2006). Elle est donc considérée ici comme un travail, ce qui signifie avant tout une activité collective qui se développe dans un milieu professionnel spécifique, débordant les limites du monde académique qui n'a pas le monopole de la production de connaissances. Quelles sont les propriétés de ce milieu, comment est-il organisé, quels sont ses modes de régulation, quelles sont les normes en vigueur, quels référentiels sont partagés par ses membres, au fond y a-t-il des manières légitimes de produire la sociologie, d'être sociologue ? Bref, l'état de la discipline résulte, aussi et non exclusivement bien entendu, des caractéristiques du monde professionnel qui la produit et la configure. Suivre cette piste conduit d'abord à pointer une faiblesse des régulations collectives, qui se traduit par une multiplicité de signes de dysfonctionnement, ensuite à identifier des potentialités solides même si elles s'inscrivent dans une conjoncture défavorable à la correction des dérives, enfin à interroger les capacités à créer des débats, à renforcer une socialisation défaillante, puis à formuler et mettre en œuvre collectivement des règles de la production sociologique, ce qui s'avère indispensable à la refondation de la discipline.

Des régulations faibles et des dérives récurrentes

3 Le discours des sociologues sur leur propre discipline tend à osciller entre deux extrêmes : d'un côté le diagnostic d'une crise, considérée comme structurelle sinon ancienne et surtout aggravée dans la période où le constat est posé ; de l'autre l'affirmation de l'existence d'une communauté spécifique, plus ou moins latente dans la mesure où sa cohésion interne et ses frontières externes restent incertaines. À cet égard les sociologues se rapprochent de nombreuses autres catégories professionnelles, dont la position dans la division du travail et la légitimité sociale ne sont pas formellement protégées (Demazière & Gadéa, 2009). Classiquement, le développement de la discipline est jalonné de réflexions sur les conditions du progrès de la connaissance sociologique (Boudon, 1970), de l'exercice du « métier de sociologue » (Bourdieu *et al.*, 1968), de la validité du « raisonnement sociologique » (Passeron, 1991), autant d'analyses positionnées à un niveau épistémologique. Or actuellement les débats

des sociologues sur la sociologie se sont enrichis d'autres enjeux : ils ne portent pas seulement sur les règles – épistémologiques- de la méthode sociologique, mais concernent aussi les régulations –sociales et professionnelles – de la sociologie, considérée non seulement comme une activité intellectuelle mais aussi comme un ensemble de relations, d'interdépendances, de collectifs, de projets, de scènes, de rites. Bref, ce qui est questionné c'est le fonctionnement des institutions des sociologues, c'est l'organisation d'un monde spécialisé. Sous cet angle le constat qui s'impose est celui d'une insuffisance des régulations collectives, bien lisible dans une série de tensions et dysfonctionnements, voire de dérapages et dérives.

4 On connaît trop bien les scandales les plus spectaculaires qui ont marqué la sociologie française dans les années 2000 : l'affaire de la soutenance d'une thèse – en sociologie ! – qui développait une défense de l'astrologie à rebours d'une analyse de l'astrologie comme activité sociale et marchande ; l'affaire des autopromotions de membres – sociologues ! – du Conseil national des universités au mépris de toute pratique d'évaluation appuyée sur des critères explicites et collégialement admis. Ces affaires, pour ne citer qu'elles, ont suscité une large réprobation et une vigoureuse protestation. Leur éclatement montre que des normes professionnelles ont été transgressées, mais manifeste aussi que ces normes ne sont pas suffisamment admises, intériorisées et incontournables. En ce sens ces affaires sont des symptômes de problèmes plus diffus, plus généraux fut-ce dans des formes moins affirmées. Elles sont le signe que les pratiques professionnelles des sociologues sont insuffisamment régulées, au point d'ailleurs que les transgresseurs n'ont pas été sanctionnés mais demeurent des membres, influents pour certains d'entre eux, de ce que l'on peine à appeler la communauté des sociologues.

5 La variété des pratiques professionnelles des sociologues est-elle suffisamment jalonnée et balisée par des conceptions partagées de ce qui est admissible, acceptable, souhaitable, légitime, tolérable, proscrit, illicite ? En quoi consiste l'activité de production de connaissances sociologiques et sur quels critères peut-on l'identifier : des matériaux précis et des sources contrôlables, des méthodes explicites, des conceptualisations éprouvées, des résultats originaux ? Sur quels éléments fonder la distinction entre analyse sociologique et essai sur un problème social, état d'une question, philosophie sociale ? Sans doute pourrait-on construire un accord assez large sur ces points, mais force est de constater qu'à l'heure actuelle cet accord n'est pas clairement formulé. Il en va de même pour ce qui concerne les productions sociologiques et en premier lieu les publications par lesquelles les recherches sont présentées, les résultats argumentés, les connaissances diffusées.

6 Les revues académiques et les collections d'ouvrages forment un vaste ensemble largement indifférencié au moins officiellement. Si le principe de l'évaluation par les pairs fonctionne comme un signal, réputé suffisant et incontestable, de valeur scientifique, il conduit trop souvent à évacuer toute discussion sur les procédures d'expertise, sur le poids des coteries dans les pratiques éditoriales, sur les principes de structuration de l'offre de publication sociologique, sur les fondements du travail d'évaluation des textes soumis. Mais, pour autant, les revues sont-elles effectivement de rayonnement et de qualité équivalents ? Comment sortir d'une équivalence généralisée à laquelle probablement personne ne croit ? Comment ne pas effacer au nom d'un alignement sur des normes générales l'hétérogénéité des objectifs, positionnements, histoires des revues ? Comment produire un accord explicite sur le statut des supports de publication ? Plus largement, quelles sont les attentes légitimes en matière de publication et quels critères retenir (le nombre de textes publiés, la sélectivité des revues, la variété des supports, l'originalité des contenus, la rigueur de la démonstration, etc.) ?

7 Il est assez évident que les sociologues ne sont pas incités à produire collectivement une réflexion sur ces questions. En raison notamment des politiques de pilotage de la recherche, qui introduisent des méthodes de gouvernement prégnantes, par une bibliométrie adossée à des indicateurs aveugles au contenu des papiers, par la multiplication de palmarès produisant des artefacts tenus pour incontestables, par la promotion d'une « excellence scientifique » qui recèlerait en elle-même sa valeur d'évidence. Ces instruments sont d'autant plus efficients qu'ils peuvent être déployés à large échelle et à faible coût, parce qu'ils autorisent des protocoles d'évaluation fondés sur le comptage et susceptibles d'être automatisés et mécanisés (Coutrot, 2008 ; Gingras, 2008). L'évacuation de la réflexivité et le déplacement de la

collégialité vers des « experts », sinon des systèmes-experts, leur octroient une valeur de neutralité, d'égalité de traitement et d'objectivité, comme si celle-ci n'était pas le résultat d'une intersubjectivité savante. Les sociologues, à l'instar d'autres disciplines, sont plongés dans une situation comparable à celle de nombreuses professions du secteur public, dont l'activité est de plus en plus pilotée de l'extérieur par des mesures de performance ou des évaluations de résultats et dont l'autonomie dans la définition des objectifs à atteindre et des manières de travailler est entamée par des procédures resserrées de contrôle (Bezes & Demazière, 2011). Les mobilisations collectives dénonçant ces orientations n'ont pas manqué, mais elles ne sont pas transformées, à ce jour, en régulations professionnelles alternatives, explicites et fédératrices.

8 De multiples autres aspects de nos activités professionnelles ne sont pas adossés à une conception communément partagée. Qu'est-ce qu'une thèse en sociologie et quel est le socle d'exigences définissant les contours d'une thèse dans la discipline ? Qu'est-ce qu'un bon jury de thèse, non au sens de la qualité de chacun de ses membres pris séparément, mais de ses caractéristiques d'ensemble, de sa diversité interne, des liens préexistants entre ses membres ? De même, quels sont les attendus d'une habilitation à diriger des recherches, tant pour le mémoire original présenté en soutenance que pour les activités accomplies au préalable ? Nombre d'autres dimensions mériteraient une réflexion collective approfondie, dans le but de rendre publiques les pratiques effectives, de baliser les conduites, de renforcer la socialisation professionnelle. Elles concernent les conditions de recrutement, par exemple : quels sont les effets (voulus ou non) des fléchages de poste, jusqu'où peut-on profiler un poste sans biaiser le recrutement, comment considérer le recrutement local et d'abord quels ancrages du lauréat autorisent à parler de localisme ? Elles concernent aussi la régulation des relations entre collègues, en particulier quand ils occupent des positions statutaires hiérarchisées : à quelles conditions est-il légitime de publier avec des doctorants ou post-doctorants placés dans une situation structurelle de dépendance, comment organiser les pratiques de publication et de signature collective, comment situer les limites entre l'emprunt d'idées et le plagiat ? Sur tous ces sujets et bien d'autres encore, les points de vue sont diversifiés, parfois contradictoires et les normes professionnelles apparaissent bien fragiles, sinon inexistantes. Pourtant une série d'évolutions du milieu professionnel des sociologues suggère l'existence d'un terreau fertile pour le développement de régulations de la production sociologique.

Des potentialités solides mais une conjoncture défavorable

9 De maints points de vue l'état de la sociologie s'est amélioré au cours des dernières décennies et il y a toujours quelque naïveté et ignorance à considérer que le passé est une époque meilleure, bénie, idyllique – et cela vaut aussi pour celui des sociologues (Demazière, 1986, 1987). Ce n'est pas l'évolution des paradigmes ou des théorisations qui est visé ici, mais les changements qui ont marqué les conditions de la pratique de la sociologie, qu'ils concernent les expériences des sociologues, les supports sociaux et institutionnels de leur activité, la structuration interne de leur milieu. Le temps est révolu semble-t-il où quelques grandes figures – en nombre très restreint conformément aux mécanismes bien connus de la starification (Rosen, 1981) – pouvaient être tout à la fois les ambassadeurs de la discipline, les chefs de file organisant le milieu, les porte-paroles de la sociologie et les digues protectrices par gros temps.

10 Sans remonter jusqu'aux années 1950 pour retracer les étapes de l'émergence et de l'affirmation de la sociologie dans le monde académique (Chenu, 2002), on peut pointer quelques traits saillants de la situation actuelle, pour argumenter l'idée d'une institutionnalisation de la discipline. Celle-ci s'est traduite de multiples manières, dont seul un bref aperçu sera donné ici en ce qui concerne la situation française. Mais sa signification majeure est celle d'un affaiblissement de la dépendance collective à l'égard de quelques grands noms (qui peuvent être également considérés comme des fondateurs de paradigmes, des défricheurs de terrains inexplorés ou des mandarins monopolisant autorité et pouvoir), dont le corollaire est une plus large distribution des capacités de régulation, qui malheureusement se traduit trop souvent par une dilution de celle-ci. Quelques indices de ces évolutions,

pourtant encore partielles, sont particulièrement visibles : le fonctionnement des centres de recherche s'est fortement démocratisé jusque dans les interactions ordinaires, ce qui permet une appropriation accélérée des composantes du travail de recherche ; l'apprentissage de la recherche sociologique est largement affranchi du colloque singulier entre thésard et professeur (ou assimilé) et il s'alimente plus largement aux équipes et échanges au sein des laboratoires ; la socialisation professionnelle est beaucoup plus dense et étendue et elle s'appuie sur des pratiques comme la participation précoce à des colloques ou la publication de textes de recherche ; la rigidité des étapes de la carrière s'est assouplie et l'accès à nombre de responsabilités (direction d'équipes, de laboratoires, de revues…) n'est plus strictement indexé sur les positions statutaires ; les domaines réservés aux plus expérimentés se contractent et des activités comme le pilotage de projets ou l'encadrement d'équipes sont endossés plus rapidement.

11 Ces observations, qui pourraient être complétées, pointent un mouvement de fond, qui a été soutenu par des changements multiples, décalés dans le temps et non coordonnés. Par exemple la politique de formation par la recherche a été nettement renforcée à travers des formules diverses de financement (allocations de thèse, ATER [1], post-doctorat, Cifre [2]) soutenant une qualification du travail scientifique et provoquant aussi une précarisation de l'emploi scientifique. L'enquête empirique est devenue la pierre de touche de la discipline et celle-ci est une activité moins individuelle car adossée à des financements contractuels conséquents. Le nombre de sociologues académiques a fortement augmenté avec la massification de l'université et le poids démographique des nouvelles générations a facilité leur affirmation dans le fonctionnement du milieu professionnel.

12 De façon globale, il en résulte que les jeunes sociologues, que l'on considère le niveau doctorat ou master, sont mieux formés à la pratique sociologique. S'il est difficile de mesurer l'évolution de la qualité des thèses soutenues, d'autres signes sont plus évidents : ce sont pour une grosse part les débutants (au sens relatif) qui alimentent les revues de la discipline en articles publiés ; la solidité des dossiers des postulants aux emplois scientifiques n'a jamais été aussi forte, qu'on considère les publications, l'ouverture internationale, l'expérience d'enseignement, l'insertion dans des équipes de recherche. Ces évolutions ont été rapides et elles montrent avec évidence que l'état de la sociologie s'est amélioré, si l'on considère tant les propriétés et qualités individuelles des sociologues que les supports institutionnels de l'activité de production de connaissances. Pourtant ces potentialités solides s'insèrent aussi dans une conjoncture plutôt défavorable à la production collective de régulations professionnelles.

13 Les recrutements de sociologues sur des postes académiques ont été marqués en France par des à-coups répétés au cours des dernières décennies. L'instabilité des recrutements résulte de multiples facteurs (variations d'amplitude des effectifs étudiants, secousses de la politique publique de recherche, concurrence entre disciplines, mobilisations collectives pour la régularisation de situations précaires…) difficilement maîtrisables. Il en résulte des effets démographiques imprévus mais marquants : une tendance au durcissement des conditions d'entrée liée à une dégradation du rapport entre les candidats (docteurs qualifiés par le CNU [3]) et les postes disponibles (maîtres de conférences ou chargés de recherche) et une tendance inverse à l'assouplissement des conditions de promotion liée au faible nombre des candidats (qualifiés par le CNU) par rapport aux postes disponibles (professeurs d'université). Cet effet de ciseau perturbe la relation attendue entre légitimité scientifique, expérience professionnelle et grade statutaire. Cette situation, aussi critique que l'on soit à l'encontre des époques mandarinales où la valeur académique (et les droits afférents) était dictée par le statut, contrarie la régulation professionnelle, car ceux qui accèdent aux postes d'encadrement scientifique n'ont pas tous une expérience et légitimité suffisantes pour incarner des normes professionnelles ne serait-ce que par la valeur de l'exemple. Quant aux plus jeunes, quand ils parviennent à obtenir un poste universitaire, ils sont confrontés, avec d'importantes inégalités selon les établissements, à une dégradation des conditions d'exercice, par accroissement des charges pédagogiques et administratives. De multiples points de vue la conjoncture dans laquelle se trouvent les sociologues et la sociologie n'est pas propice à une meilleure régulation professionnelle. Moins qu'une conjoncture, il s'agit d'éléments structurels et structurants

inscrits dans la démographie professionnelle et en cela porteurs d'effets de long terme. Aussi importe-t-il d'autant plus de réfléchir aux conditions d'affirmation de règles de la production sociologique et de renforcement d'une socialisation professionnelle, car cela s'avère indispensable à la refondation de la discipline.

Des pratiques diversifiées dans un monde professionnel organisé

14 L'enjeu pour la sociologie dans la période actuelle est celui de la structuration et de la coordination d'un monde professionnel capable de délimiter et maîtriser les pratiques de la discipline, capable de formuler, propager et transmettre des règles de la production sociologique. Au cours des dernières décennies, la croissance de l'effectif des sociologues, académiques et professionnels et la multiplication des cursus de formation en sociologie, ont soutenu une diversification des façons de concevoir et pratiquer la sociologie. Bien d'autres évolutions y ont contribué, tel l'affaiblissement de l'attractivité de grands paradigmes constitués : que l'on songe à la manière, qui apparaît caricaturale aujourd'hui, dont on enseignait dans les années 1980 les principaux courants de la sociologie française, autour de quatre noms (Raymond Boudon, Pierre Bourdieu, Michel Crozier, Alain Touraine) correspondant à autant de paradigmes supposés organiser la sociologie de l'époque. L'accélération de l'ouverture internationale, la traduction de multiples ouvrages, l'accès en ligne à des centaines de revues, l'importation d'autres façons de mener l'enquête, ont fortement accru la diversité du travail sociologique, sa richesse, son dynamisme.

15 Désormais la combinaison des méthodes, l'articulation des options théoriques, l'association des concepts sont des pratiques fréquentes et l'intérêt de recourir à des approches et paradigmes différents est assez largement admis. À l'évidence s'affirme une pluralité de manières de faire de la sociologie (Dubar, 2006b), considérées comme légitimes et pertinentes et endossées comme compatibles et combinables, même si toutes n'ont pas la même place dans l'enseignement et la recherche. En tant que telle la pluralité des théories et des pratiques sociologiques n'est pas problématique et peut être considérée comme un atout, à condition, nous y reviendrons, qu'elle fasse l'objet de débats et d'échanges et ne conduise pas à une balkanisation de la discipline en chapelles, églises, paroisses et autres coteries. Le pluralisme n'est pas le relativisme : à rebours, le débat entre sociologues mobilise et actualise une reconnaissance réciproque, il est à la fois signe et vecteur de socialisation. La diversité des manières de faire la sociologie est nécessaire à l'innovation et au renouvellement. Et cette dynamique est le moteur du développement de la discipline, à la condition que toutes les pratiques, des plus minoritaires aux plus affirmées, se réfèrent à des principes communs et s'inscrivent dans un même monde professionnel organisé et régulé.

16 Comment progresser dans l'explicitation des règles de la production sociologique ? Le chantier est collectif et il est encore peu avancé. Mais les générations antérieures nous ont laissé quelque héritage néanmoins. À partir des années 1950, l'implantation de la sociologie au CNRS a contribué de façon décisive à rompre avec la pratique spéculative de la discipline qui dominait à l'université (Drouard, 1983) et cette émancipation par rapport à la philosophie sociale a été accentuée avec le rapide développement de la recherche contractuelle sur crédits publics dès la fin des années 1960 (Bezes *et alii*, 2005). Ces phénomènes ont puissamment contribué à ancrer la sociologie dans l'enquête de terrain et les générations aujourd'hui proches de la fin de carrière ont entretenu et renforcé cette orientation. La sociologie s'est donc institutionnalisée, dans la seconde moitié du XX^e^ siècle, comme une discipline d'enquêtes : c'est aux fins de rendre compte de matériaux collectés ou produits qu'elle élabore des connaissances nouvelles et propose des interprétations théoriques. Dire que la matière première de la sociologie n'est rien d'autre que des données rassemblées et analysées ce n'est pas réduire la discipline à un empirisme descriptiviste. C'est affirmer dans un même mouvement le caractère incontournable de l'enquête sans laquelle il n'y a pas de production sociologique possible et le caractère tout aussi nécessaire de la théorisation sans laquelle il n'y a ni émergence ni échange de savoirs.

17 Car – et c'est un second enseignement des soubresauts récents de la discipline – pour qu'il y ait sociologie, il faut une reconnaissance par les sociologues. On sait que l'examen par les

pairs est un des piliers du fonctionnement des communautés scientifiques. Et ce processus d'autorégulation est mis en œuvre dans de multiples dimensions du travail scientifique, chaque fois qu'il est nécessaire de produire une évaluation, une sélection, un classement, qui peuvent porter sur des dossiers individuels (recrutement, promotion) ou collectifs (projets de recherche, équipes, revues, laboratoires). Mais le jugement des pairs a une portée plus large : c'est un principe fondamental qui assure la crédibilité des disciplines et de leurs spécialistes à travers des mécanismes de reconnaissance beaucoup plus diffus. La vie scientifique ordinaire est traversée par une multiplicité d'activités qui supportent cette reconnaissance : collaboration au sein de projets, lectures de *working papers*, fréquentation de colloques, participation à des séminaires, présentation de travaux, citations dans les publications, lecture des productions des autres, etc. La sociologie ne peut échapper à cette règle fondamentale et faire de la sociologie est nécessairement une activité collective, inscrite dans des mécanismes de collégialité.

18 Dès lors l'état de la discipline s'apprécie aussi par les propriétés des relations entre ses membres : se lire, se discuter, se critiquer, sont des pratiques fondamentales et fondatrices, qui, par addition de petites activités, font émerger des principes communs, les diffusent, les consolident. La pratique d'une *accountability* généralisée et croisée est une condition pour dégager des accords sur ce que signifie et implique faire de la sociologie, sur ce qu'est le travail sociologique. Encore faut-il que cette collégialité ne se limite pas à des cercles trop étroits et redondants car, même si la spécialisation croissante pousse en ce sens, les risques d'enfermement dans des particularismes segmentés deviennent alors trop grands. Cette collégialité diffuse est l'affaire de tous et ne peut exister sans de forts et constants engagements individuels. Mais son développement passe aussi par l'action plus organisée et coordonnée d'institutions que sont les associations savantes et professionnelles et les instances de représentation, mais aussi les centres de recherche et les revues. Autant de cénacles qui sont des institutions de cette collégialité, c'est-à-dire de l'échange, de la publicité, de la critique et de la reconnaissance des pratiques des sociologues.

19 La maîtrise collective de la discipline dépend très directement des capacités à organiser et structurer un monde professionnel de la sociologie produisant des accords explicites sur les règles de la production sociologique, fédéré autour de ces principes et actif dans leur mise en œuvre. L'organisation d'un tel monde doit être l'affaire des sociologues et de leurs institutions, afin de lutter contre deux dangers. Le premier est celui de l'imposition de critères de définition externes, basés pour l'essentiel sur une critériologie formelle et comportant un risque de partition entre ceux qui s'alignent sur cette normalisation et en tirent des bénéfices personnels et ceux qui la récusent et risquent alors la marginalisation. Le second est celui de la multiplication de pratiques déviantes plus ou moins clandestines, prospérant sur fond d'anomie professionnelle. Dans les deux cas les conséquences seraient le creusement des inégalités de position et de condition et la multiplication des désillusions et retraits individuels. Dès lors, la sortie de crise ne passe-t-elle pas par une mobilisation collective, sous l'impulsion des institutions de la collégialité, orientée vers la discussion des pratiques existantes et la production et diffusion de repères, principes, règles pour le travail sociologique ? La visée serait double. D'une part il s'agirait de faire émerger, à travers débats et controverses, des repères pour la pratique sociologique, permettant à chacun de mieux s'insérer dans un périmètre partagé de travail sociologique. D'autre part il s'agirait de rendre publiques les pratiques douteuses ou déviantes et d'enclencher ce faisant un processus de sanction réputationnelle d'autant plus efficace qu'il s'inscrirait dans un monde professionnel mieux régulé. Le développement de ce chantier pourrait se traduire dans des formes variées, jusqu'à la constitution d'un collectif, qui pourrait en être le dépositaire, et associerait les principales institutions professionnelles de la sociologie. Sans doute en va-t-il de l'avenir de la discipline, car s'il est assez évident que la diversité des manières de faire de la sociologie comporte des risques de dispersion et même de dilution quand elle est associée, comme c'est actuellement le cas, à une insuffisance des régulations collectives et de la socialisation professionnelle, il est tout aussi patent que, de faiblesse, cette diversité devient une force quand elle est inscrite dans un monde professionnel mieux organisé et régulé.

Bibliographie

BEZES P. & D. DEMAZIERE (dir.) (2011), « *New Public Management* et professions dans l'État. Au-delà des oppositions, quelles recompositions ? », *Sociologie du Travail*, n° 53, pp. 293-348.

BEZES P., CHAUVIERE M., CHEVALLIER J., DE MONTRICHER N. & F. OCQUETEAU (dir) (2005), *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V^e^ République*, Paris, Éditons La Découverte.

BOUDON R. (1971), *La crise de la sociologie*, Genève, Éditons Droz.

BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C. & J.-C. PASSERON (1968), *Le Métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, La Haye, Éditons Mouton.

CHENU A. (2002), Une institution sans intention. La sociologie en France depuis l'après-guerre, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°141-142, pp. 46-61.

COUTROT L. (2008), « Sur l'usage récent des indicateurs bibliométriques comme outil d'évaluation de la recherche scientifique », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n°100, pp. 45-50.

DEMAZIÈRE D. (1986), « Un regard sur l'image de la sociologie parmi les sociologues », *Cahiers du L.A.S.A.*, n°5, pp. 109-121.

DEMAZIÈRE D. (1987), « Ce que les sociologues veulent être et ce qu'ils ne veulent pas savoir qu'ils sont. Quelques éléments quantitatifs et qualitatifs de réponse à une question récurrente », *Socius*, n°4-5, pp. 39-47.

DEMAZIÈRE D. & C. GADEA (dir.), (2009), *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents, nouveaux défis*, Paris, Éditons La Découverte.

DROUARD A. (dir.) (1983), *Le Développement des sciences sociales au tournant des années soixante*, Paris, Éditions du CNRS.

DUBAR C. (2006a), *Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes*, Paris, Éditons Belin.

DUBAR C. (2006b), « Le pluralisme en sociologie : fondements, limites, enjeux », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, n° 1, mis en ligne le 29 mars 2008.

GINGRAS Y. (2008), « La fièvre de l'évaluation de la recherche. Du mauvais usage de faux indicateurs », *Note de recherche du CIRST*, n°08-05.

GOULDNER A. W. (1970), *The Coming Crisis of Western Sociology*, New York, Basic Books.

LATOUR B. (2006), *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, Éditons La Découverte.

PASSERON J.-C. (1991), *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Éditons Nathan.

ROSEN S. (1981), « The Economics of Superstars », *American Economic Review*, n°71(5), pp. 845-858.

Notes

1 Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.

2 Convention industrielle de formation par la recherche.

3 Conseil national des universités.

Pour citer cet article

Référence électronique

Didier Demazière, « Les règles de la production sociologique », *SociologieS* [En ligne], Débats, La situation actuelle de la sociologie, mis en ligne le 27 janvier 2012, consulté le 19 janvier 2015. URL : http://sociologies.revues.org/3804

À propos de l'auteur

Didier Demazière
Centre de sociologie des organisations, CNRS et Sciences Po Paris, France - d.demaziere@cso.cnrs.fr

Résumés

La sociologie souffre dans la période actuelle d'un déficit de légitimité et d'une baisse tendancielle de son crédit. Ce texte affine ce diagnostic et explore des pistes de correction, en considérant la sociologie comme un travail, une activité de recherche, d'étude, d'enquête, ce qui signifie avant tout une activité collective inscrite dans un monde professionnel spécialisé. C'est à travers l'analyse des propriétés de ce milieu que la situation de la sociologie est caractérisée. L'accent est mis sur la déficience de règles collectives, la fragilité de repères partagés et l'incertitude persistante sur la définition du travail sociologique. Parallèlement sont pointés nombre d'indices d'une institutionnalisation de la discipline, porteuse de régulation : structuration des laboratoires de recherche, moindre dépendance à l'égard de grands noms, amélioration de la formation, distribution des responsabilités, développement d'institutions fondées sur la collégialité, etc. Ces transformations du monde professionnel des sociologues s'inscrivent pourtant dans un contexte où les régulations externes, par le principe de concurrence généralisée et l'évaluation bibliométrique notamment, deviennent plus prégnantes. Ces constats alimentent une interrogation sur les capacités collectives à renforcer une socialisation et une régulation défaillantes, ce qui s'avère indispensables pour sortir de la crise de la discipline.

The Rules of Sociological Production
Sociology is nowadays suffering a lack of legitimacy and a declining trend in its reputation. This article refines this diagnostic and explores corrective suggestions while considering Sociology as a job, a research, a study, and an investigation activity, which means first and foremost that it's a collective activity included in a world of specialists. It is through the analysis of the properties of this environment that the particularity of sociology is characterized. Emphasis is placed on the lack of collective rules, the weaknesses of the shared landmarks and the ongoing uncertainty about the definition of sociological work. At the same time, several indicators shows an institutionalization of the discipline, bearing more regulation: structuration of research groups, lesser dependency regarding big names, improving training, distribution of responsibilities, development of institutions based on collegiality, etc. These transformations in the professional world of sociologists, however, are part of a larger context where external regulations become more present because of a generalization of competition and bibliometric evaluation in particular. These findings fuel an interrogation of collective capacities to reinforce socialization and defective regulation which then becomes essential to overcoming the crisis of the discipline.

Las reglas de la producción sociológica
La sociología experimenta actualmente un déficit de legitimidad y una credibilidad en caída libre. Este texto afina este diagnóstico y explora las pistas para solucionar el problema partiendo del punto de vista que la sociología es un trabajo profesional, una actividad investigadora, de estudio, una actividad de encuesta, lo que significa antes que nada que se trata de una actividad colectiva inscrita dentro de un universo profesional especializado. Se pone el acento en la deficiencia de las reglas colectivas, la fragilidad de elementos de orientación y la persistente incertidumbre de la definición de lo que es el trabajo sociológico. Paralelamente se llama la atención sobre un cierto número de índices que indican una institucionalización de esta materia que provoca su regulación: estructuración de los centros de investigación, menor dependencia con respecto a personalidades sociológicas mediáticas, mejor formación, distribución de responsabilidades, desarrollo de instituciones colegiales, etc. Estas transformaciones del universo profesional de los sociólogos se insertan sin embargo en un contexto en el que las regulaciones externas, fruto de la concurrencia generalizada y de la evaluación bibliométrica, son importantes. Estas constataciones alimentan las preguntas y las dudas sobre la capacidad colectiva de reforzar una socialización y una regulación menguantes y son indispensables para surtir de la crisis de la sociología.

Entrées d'index

Mots-clés : collégialité, crise de la sociologie, régulation professionnelle, socialisation professionnelle